

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00430
Numéro SIREN : 792 047 037
Nom ou dénomination : IN EXTENSO CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 8153

ORDONNANCE

Nous, Rémy DOUGÉ, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Désignons :

La société CABINET COCERTO

Pris en la personne de M. Frédéric CHEVALIER

1 rue Edouard Nignon

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste

En qualité de commissaire aux apports ;

Concernant :

La société IN EXTENSO CENTRE OUEST (SAS)

8, Rue Eugène Brémond

49300 Cholet

Et M. Yves FRASCA, l'apporteur

Avec pour mission :

- d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature effectués par Monsieur Yves FRASCA à IN EXTENSO CENTRE OUEST ;
- d'apprécier les éventuels avantages particuliers pouvant être stipulés;
- d'établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article R.225-8 du Code de commerce, qui sera tenu à la disposition des actionnaires huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera appelée à statuer sur l'apport et le cas échéant sur des avantages particuliers;

Disons que la présente ordonnance sera notifiée par LRAR à :

IN EXTENSO CENTRE OUEST (SAS)

8, Rue Eugène Brémond

49300 Cholet

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 39,37 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers,